71e Année. 11e Série. Tome III. N° 51. 22 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Bienfaits du Grand Journalisme Médical ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Distinctions honorifiques : Les Médecins et la Légion d'honneur. — Hygiène des Boissons : Empoisonnement par la Bière arseniquée. — Médecine publique : Discussion de la loi sur la Santé publique au Sénat. — Ecoles de Médecine de France : Ouverture du cours de Pathologie exotique à Marseille. — Médecine et Littérature : Les Romans pathologiques nouveaux. La Médecine dans le tome VI des « Mille et une Nuits ». — Nécrologie : M. le Pr Berne (de Lyon). — Petites Informations. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Brouardel. — M. le Pr F. Terrier. — M. le Pr Renaut.

BULLETIN

61 (05)

Les Bienfaits du Grand Journalisme Médical.

Un événement récent, ou plutôt une très curieuse épidémie qui a fait de nombreuses victimes en Angleterre, vient de montrer une fois de plus quels services un grand journal médical d'informations, bien organisé et vite renseigné, peut rendre à son Pays et à la Science.

Le *British Medical Journal*, que tous les médecins instruits lisent avec soin, et qui est connu dans le monde entier, a en effet découvert, avec ses seuls moyens et par ses propres ressources, la cause d'une affection bizarre, qui échappait à tous ; cela grâce à la sagacité et à une minutieuse enquête de ses correspondants. Et ainsi il a pu sauver nombre de vies anglaises.

Nous espérons que le grand public lui en sera reconnaissant et que les praticiens comprendront par cet exemple l'intérêt qu'a, en soi, le journalisme médical d'informations, que jusqu'à présent ils n'ont envisagé que d'un œil assez dédaigneux.

Le fait auquel nous faisons allusion en ce moment est l'épidémie causée par l'usage de *bières arséniquées*, dont l'origine vient d'être établie par M. Reynolds et qu'on trouvera exposé plus loin avec détails. Mais le point principal sur lequel nous voulons insister ici, c'est le rôle joué par le journal anglais en cette affaire de police sanitaire. Il a rendu en l'espèce un service immense aux hygiénistes officiels de tous les pays en les mettant sur la piste la plus sûre, en leur signalant les dangers de l'emploi de certaines substances dans la fabrication d'une boisson quotidiennement utilisée en quantités considérables ; en appelant leur attention sur le sucre interverti, susceptible de contenir une notable proportion d'arsenic, dont on ne soupçonnait pas l'existence dans ces conditions, et sur le danger qu'il y a à employer l'acide sulfurique ordinaire du commerce dans la préparation de ce sucre.

Il y a longtemps d'ailleurs que nous avons insisté nous-même sur les services que peuvent rendre, à la police des villes, les Agences de Presse, les Journaux, voire même les Instituts de Bibliographie.... Mais M. le Préfet de Police est trop occupé en France pour jeter un simple coup d'œil sur ce qui a pu être écrit à ce sujet. En dehors de l'Anthropométrie, il n'y a pas de salut chez nous. ..

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

614.25

Les Médecins et la Légion d'honneur.

1° Décorations a l'occasion de l'Exposition de 1900.

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition de 1900 :

Grand-officier. — M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine.

M. le Pr Brouardel.

Commandeurs. — M. le Pr Terrier, membre de l'Académie de Médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Pitié. — M. Gaudry, membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Officier du 9 juillet 1886, Président du Congrès international de Géologie en 1900 ;

Officiers. — M. le Dr Armaingaud (Antoine-Arthur), membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, Président de la Ligue française contre la tuberculose, Administrateur fondateur du sanatorium d'Arcachon.

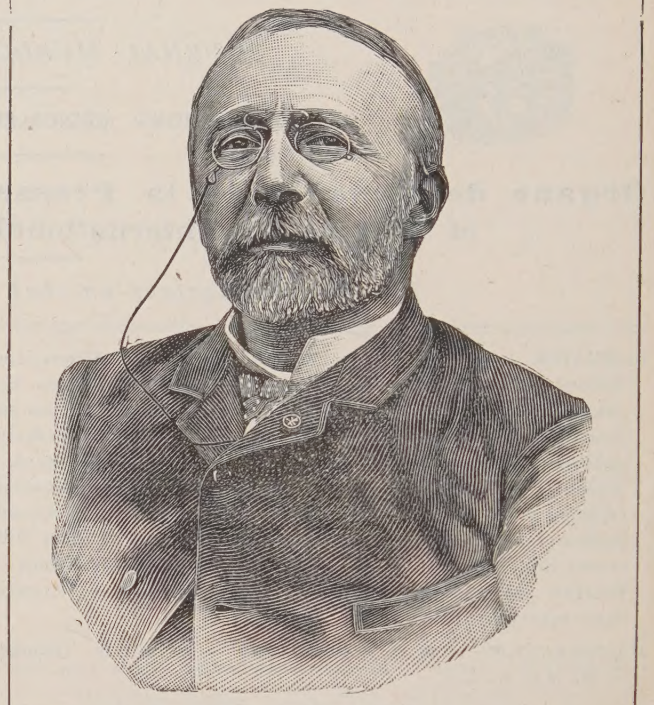

M. le Pr F. Terrier.

Chevaliers. — M. le Dr Henneguy, professeur au Collège de France. M. le Dr Leprince, fabricant de spécialités pharmaceutiques. M. le Dr Bourges (Henri-Maurice), attaché

M. le Pr Renaut (de Lyon).

au service médical de l'Exposition de 1900. M. le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. M. le Dr Gau-

CHAS, attaché au service médical de l'Exposition. M. le Dr GOUBERT, attaché au service médical de l'Exposition de 1900. M. le Dr JANET (Pierre-Marie-Félix), professeur suppléant de psychologie au Collège de France. M. LECLERC (François-Albance-Théophile), pharmacien, fabricant de produits aseptiques et antiseptiques. M. le Dr LARAT, membre de la Commission d'organisation du Congrès d'Électrologie médicale. M. le Dr RICHARD (Jules), Médaille d'or de collaborateur. M. VIAU (Georges), chirurgien-dentiste, Membre des Comités d'organisation et trésorier du Congrès international dentaire. RENAUT, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon. PETIT, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. COYNE, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. AUVRAY, directeur de l'Ecole de Médecine de Caen. PHISALIX, assistant au Muséum d'histoire naturelle.

2° DÉCORATIONS DE LA CAMPAGNE DE CHINE.

Ministère des Affaires étrangères.

Chevaliers. — M. le Dr REYGONDARD, médecin de la Marine. — M. le Dr DEPASSE, médecin principal des colonies. — M. le Dr HOUILLON, médecin de 1re classe des colonies. — M. HUET, pharmacien de la marine. — M. le Dr VELDE, de la légation d'Allemagne. — M. le médecin-major NAKAGAWA, de l'armée japonaise. — M. le Dr POIX, médecin de l'hôpital français à Bangkok.

HYGIÈNE DES BOISSONS.

613.39

Empoisonnement par la Bière arseniquée.

Le *British medical Journal* du 24 novembre a publié un mémoire de M. E.-S. Reynolds (de Manchester), sur l'empoisonnement généralisée, qui s'est produit en Angleterre par usage de bières arseniquées.

Le 1er décembre, ce même journal a donné une quinzaine de lettres et d'articles de médecins qui, ayant observé les mêmes accidents que M. E.-S. Reynolds, ont apporté leur contribution à l'histoire de l'épidémie.

Le mal a été observé à Manchester, à Salford, à Liverpool, à Seaforth, Earlestown et Padgate, dans le Lancashire, à Leicester, et en d'autres localités dans le Worcestershire, le Staffordshire, et, sans aucun doute, on s'apercevra d'ici peu qu'il a régné dans une partie étendue du sol anglais.

Nacure de l'Epidémie. — Les faits, dans toutes les localités dont il s'agit, se sont présentés avec un aspect identique. D'après M. Reynolds, le mal ne pouvait être dû qu'à une cause, à l'arsenic.

L'alcool fut en effet vite éliminé en tant que facteur probable ; d'abord parce que la plupart des malades n'étaient point alcooliques, et pour cette raison encore que, si l'alcool expliquait le fourmillement et la paralysie, il n'expliquait point les lésions de la peau. Le béri-béri permettait de comprendre certains symptômes, mais non tous ; les lésions de la peau restaient inexplicables.

Force fut donc de se rabattre sur l'*Arsenic* et d'admettre un empoisonnement arsenical généralisé. L'arsenic, du moins, fournissait une explication de tous les symptômes. Mais comment l'intoxication générale se serait-elle produite ? « Par la *bière* », a dit M. Reynolds, car tous les malades sont des buveurs de bière.

On ne voyait pas bien *a priori* comment la bière pouvait contenir de l'arsenic. On examina de près les différentes marques de bières dans les localités où le mal a sévi.

Or, on rencontra une proportion considérable d'arsenic, et la source de cet arsenic dut être cherchée dans le *soufre*, qui est employé dans l'industrie de la bière. Les analyses faites ont démontré d'ailleurs la présence de l'arsenic dans une grande quantité de bières de la région ; et, d'autre part, tout indique que l'arsenic s'est introduit par la voie qu'a signalée M. Reynolds.

L'acide arsénieux vient de l'acide sulfurique du commerce, acide impur, obtenu par le grillage de pyrites arsenicales, naturellement fortement chargé d'acide arsénieux, employé pour la fabrication du sucre.

Cet acide arsénieux se mélange au sucre interverti qui sert à fabriquer la bière. La vérification a été faite ; si la plupart des sucres employés par les brasseries de la région étaient purs, ceux que fournissait une certaine fabrique contenaient au contraire une importante proportion d'arsenic, dont elle ignorait la présence. Le mal vient donc d'un des ingrédients de la bière, et il faut ajouter qu'on a aussitôt arrêté toutes les livraisons, et mis les brasseurs en garde contre ces produits. De la sorte le fléau a été très rapidement enrayé et désormais on renoncera à l'emploi de l'acide sulfurique du commerce dans la préparation du sucre.

Description de l'Epidémie. — Depuis le commencement de septembre 1900, à peu près, des cas de *névrite périphérique* se montraient avec une fréquence inusitée en Angleterre.

A Manchester, où les alcooliques sont nombreux, les malades se présentaient par centaines. Aux différents médecins qu'ils venaient consulter, tous racontaient la même chose : « Mal aux mains et aux pieds, élancements et sortes de piqûres d'épingles ou d'aiguilles dans les mains et les pieds, mal dans les membres, avec faiblesse prononcée, démangeaisons un peu partout, taches qui font mal et irritent.» Les malades avaient la face bouffie, les yeux larmoyants. Ils se frottaient souvent les doigts les uns contre les autres ou marchaient de ci de là, comme si les pieds les gênaient; souvent le pied pendait de la pointe. Il y a des taches sur la peau. Isolées, grosses comme une tête d'épingle, tantôt réunies en groupe plus ou moins étendu, tantôt à peu près généralisées. Aux endroits où la pression des vêtements est plus forte, jarretière, ceinture, un anneau très net et très foncé. En outre, çà et là de l'*érythème* ; d'où

démangeaison, et grattage. Aux mains et aux pieds, rougeurs, gonflements et douleurs, avec sudation excessive, le tout infiniment pénible ; affaiblissement marqué des muscles, paralysie parfois complète, avec atrophie; le tout allant dans les cas extrêmes, jusqu'à la mort.

Diagnostic : Névrite périphérique.

Nouvelles récentes. — Les empoisonnements, dans tout le nord-ouest et le centre de l'Angleterre, à Manchester, Salford, Liverpool, Birkenhead, Chester et Birmingham, causent une très grosse émotion. A Birkenhead, les infirmeries débordent ; il faut créer de nouvelles salles. A Chester, on a constaté trente cas d'empoisonnement par la bière arseniquée. A Birmingham et à Stourbridge, un grand nombre de personnes, qui souffraient d'une maladie jusqu'alors inexplicable, se font amener dans les hôpitaux. Ce n'est que par degrés, en effet, que l'on a découvert la cause du mal. Dans toutes les villes où il sévit, les médecins étaient, depuis deux ou trois mois, très intrigués. On croyait, en plusieurs endroits, à une importation de la maladie tropicale, le *béri-béri*, qui tue par l'insomnie, la fièvre et l'inquiétude physique. Un médecin ayant été frappé par la similitude des symptômes avec ceux de l'empoisonnement par l'arsenic, on fit analyser des échantillons de pain, de viande, de bière, pris un peu partout dans le Lancashire. Dans plusieurs échantillons de bière, on trouva de l'arsenic en quantité suffisante pour provoquer un empoisonnement. Comment y était-il venu ? Par l'acide sulfurique commercial qui sert à faire le sucre de brasserie. Les pyrites de fer qui servent à fabriquer l'acide sulfurique du commerce contiennent en effet souvent de l'arsenic. Le *Times*, commentant ce vaste empoisonnement de toute une région, dénonce l'ignorance et l'insouciance d'un trop grand nombre d'industriels anglais.

Il résulte d'un rapport du service de Santé de Salford, qu'un millier de personnes sont tombées malades par suite de cette absorption de bière contenant de l'arsenic, et que 51 personnes ont succombé déjà dans les districts de Manchester et de Salford.

MÉDECINE PUBLIQUE.

614.25

La Discussion de la Loi sur la Santé publique au Sénat.

Au Sénat, M. Milliès-Lacroix a demandé la semaine dernière l'ajournement de la discussion du projet pour la *Protection de la Santé publique*, pour que la Commission puisse rédiger son texte d'une façon plus conforme aux décisions antérieures du Sénat, et pour qu'elle fasse distribuer des documents qu'elle avait promis et qui sont à l'heure actuelle incomplets. M. le Pr Cornil, rapporteur, a combattu l'ajournement. Il a dit que la Commission avait pleine liberté pour proposer un nouveau texte et que les documents livrés au Sénat sont très suffisants pour la discussion. L'ajournement, appuyé par M. le Dr Treille, a été combattu par M. Strauss, qui a demandé au Sénat de commencer au moins la discussion générale, quitte à n'examiner les articles qu'après la distribution des documents réclamés. « Avant, dit-il, de s'occuper de la *dépopulation de la France*, il importe de voter une loi qui a pour but de protéger la vie des vivants. » L'ajournement et le renvoi à la Commission, combattus par le Ministre de l'Intérieur, ont été repoussés et la discussion ouverte. M. le Dr Labbé a dit que, bien que la sollicitude du Sénat soit depuis longtemps en éveil à l'égard des mesures de préservation qu'exige la protection de la santé publique, il n'est pas inutile de faire passer sous ses yeux un certain nombre de faits et de considérations qui contribueront à le convaincre, et qu'il reste en ce sens beaucoup à faire. La Loi a pour objet principal de créer en France une organisation protectrice de l'hygiène et de la santé générales. Jusqu'ici nous ne possédons qu'un embryon de cette organisation nécessaire et nous sommes à cet égard fort en retard sur les peuples voisins. Plusieurs lois bienfaisantes, telles que la loi sur les enfants abandonnés ou coupables, due à l'initiative de notre vénéré confrère Théophile Roussel, restent à peu près sans application, faute d'un organisme qui en assure le fonctionnement.

En ce qui concerne les épidémies, nous sommes loin de posséder une organisation défensive, comparable à celle de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce n'est pas que notre corps médical soit moins élevé ou moins dévoué que celui d'autres nations ; mais ses efforts demeurent souvent impuissants, parce que l'administration publique, toute disposée qu'elle soit à bien faire, est désarmée ou paralysée. L'orateur a passé en revue la législation sanitaire d'un certain nombre de peuples européens et s'est attaché à démontrer que la France n'a pas suffisamment suivi leur exemple, et qu'elle doit le regretter. Les statistiques médicales en donnent une démonstration éclatante. Dans ces conditions, il espère que le Sénat n'hésitera pas à édicter la mesure que la Commission lui soumet ; le Sénat obtiendra ainsi la reconnaissance du public et servira la France.

M. le Rapporteur a fait un exposé du projet, exposé qui servira, dit-il, de préface utile à la discussion surtout pour ceux des membres de l'Assemblée qui n'ont pas assisté aux débats de 1897. Le projet de loi comprend quatre titres : mesures sanitaires, administration sanitaire, dépenses, pénalités. Le Rapporteur a passé en revue chacun de ces quatre titres et en fait ressortir les principales dispositions. Il a terminé cet exposé en manifestant l'espoir que le Sénat ratifierait les propositions de la Commission.

ECOLES DE MÉDECINE DE FRANCE.

61 (07).

Inauguration du cours de Pathologie exotique à Marseille.

L'on vient de créer, à l'Ecole de Médecine de Marseille, un Enseignement Colonial, comprenant : 1° la Pathologie et la Bactériologie ; 2° l'Hygiène ; 3° l'Histoire naturelle exotique.

La semaine dernière, M. le Pr Boinet a inauguré le cours de *Clinique des Maladies des Pays chauds*. — Nous publierons dans quelques jours le texte même de cette première leçon.

Cet enseignement médical spécial a pour but de donner aux études médicales de cette Ecole une direction particulière, que nous considérons comme très favorable à sa transformation ultérieure en une Faculté, dont les tendances, pratiques et cliniques, ne sauraient ni exciter la jalousie, ni provoquer les récriminations des aïeules voisines, et de la Faculté de Médecine de Paris.

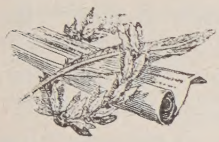

Médecine et Littérature.

61:8

Les Romans pathologiques nouveaux.

M. H. G. Wells a écrit un roman : « L'*Ile du docteur Moreau* », dont le *Mercure de France* vient de commencer la publication. Dans cette île, dont un savant a fait, sous prétexte de station biologique, un laboratoire d'étranges expériences de vivisection humaine, grouillent d'innombrables animalités moitié bêtes, moitié hommes, réalisant l'antique légende des compagnons d'Ulysse transformés en pourceaux. C'est un roman scientifique où une terreur froidement combinée, une cruauté de tortionnaire roué enveloppent un récit sanglant. Les inventions fantastiques de l'auteur de la *Machine à explorer le temps*, de la *Guerre des Mondes*, révèlent une cérébralité qu'il serait intéressant d'analyser.

Cette tendance vers l'exceptionnel et les thèses de morale indépendante, on la rencontre dans bien des livres récents.

C'est l'étude de mœurs médicales criminelles, dans la *Maîtresse de son corps* de M. Ernest Foissac (Paris, Lemerre, 1900), dont l'auteur est un *médecin* (1). C'est l'observation curieuse d'un cas de pathologie mentale dans les *Obsessions*, de M. André Darty. D'inspiration analogue est, dans la *Revue Blanche*, le conte de M. Rudyard, la *Porte des cent mille peines*, impressions d'un fumeur d'opium indifférent et goguenard.

Ces œuvres sont d'une incontestable valeur ; mais certaines témoignent d'une nervosité vibrant à l'excès. Il y a là les manifestation d'une orientation intellectuelle spéciale. Les livres gardant toujours un peu de la vie intérieure de leurs auteurs ; cette vie-là semble parfois bien troublée.

(1) Analyse publiée in *Chronique Médicale* (1900, p. 764).

La Médecine dans le Tome VI des « Mille et une Nuits »

Traduction du Dr J. C. Mardrus.

La série continue aussi intéressante; et, dans ce volume, on trouvera l'histoire de s voyages de Sindbad le marin, qui a paru dans la *Revue Blanche*, et celle de la docte sympathie ; les aventures du poète Abou-Mowas ; l'histoire de la belle Zoumourrond avec Alischar, et celle des six adolescents aux couleurs différentes.

Nous tenons à annoncer l'apparition de ce tome VI, avant cette fin d'année, quoique le temps nous ait fait défaut pour y rechercher les passages purement médicaux, car nous sommes très en retard avec l'auteur ; mais, à l'apparition du tome suivant, nous réparerons la lacune, que nous ne pouvons pas combler aujourd'hui.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Pr A. BERNE (de Lyon).

Le 12 décembre ont eu lieu à La Forestière, près Givors, les obsèques de M. le Pr Berne, décédé à l'âge de 60 ans. Nommé au concours de 1849 interne des Hôpitaux de Lyon, Docteur de la Faculté de Paris avec une thèse ayant pour titre : *Du système cutané au point de vue de ses fonctions. De la mort aiguë par la peau et de la pathogénie chez l'homme*, Paris, 1854, n° 113, 86 p. ; chirurgien major de la Charité de 1860 à 1866, il était élu au concours du majorat pour la Charité en 1856, contre Ollier, son concurrent, et fut professeur de Pathologie externe à l'Ecole de Médecine, puis à la Faculté de Lyon. Deux gros volumes de près de 900 pages *sur la Pathologie chirurgicale générale* (1883), sont le fruit toujours utile à consulter de son enseignement. Fort habile en obstétrique, le Pr Berne avait une immense clientèle, et se dépensait sans mesure. Outre les *Leçons de pathologie chirurgicale générale*, Paris, 1883, il a publié : *Etudes sur l'appareil à tractions continues de M. Chassagny*, Lyon, 1865, in-8°, 69 p. *Influence de la physiologie moderne sur la médecine pratique*, Paris, 1864, in-8°, 460 p. *Du redressement brusque ou immédiat dans les maladies de la hanche avec déviation*, Paris, in-8°, 63 p. *De la nature de la fièvre puerpérale. Des scarifications oculaires*, in-8°. *Quelques pensées sur la vie et l'hygiène de l'Enfance*, Paris. *Observations*

de prolaptus utérin complet pendant la grossesse. Lyon, 1891, in-8°, 28 p.

M. le Pr Berne était Chevalier de la Légion d'honneur et membre de plusieurs sociétés savantes.

M. le Dr Ludovic Robert, député de Sisteron, vient de succomber aux suites d'une fluxion de poitrine. Né en 1854, il avait été reçu en 1877 à la Faculté de Montpellier, avec une thèse sur *l'anémie essentielle grave et progressive*. Montpellier, 87 p., 4°. Il avait été élu pour la première fois aux élections de 1898 ; il représentait depuis longtemps un des cantons de l'arrondissement au Conseil général.

M. le Dr Just inesy (de Marignage, Bouches-du-Rhône). — M. le Dr Mauviez, ancien maire de Waziemmes, décédé à Mons-en-Barœul, à 88 ans. — M. René Bazin, président de la Société philanthropique des Visiteurs pour le relèvement, mort à 31 ans. — Un médecin militaire appartenant au bataillon du 158e de ligne, détaché à Modane, dînait chez une des notabilités de Chambéry. Au cours du repas, il se leva de table. Comme son absence se prolongeait, l'amphitryon et les convives se mirent à sa recherche. On le trouva baignant dans son sang : il venait de s'ouvrir les veines des deux poignets. On lui donna aussitôt tous les soins que réclamait son état. On espère le sauver. On attribue à un soudain accès d'hypocondrie cette étrange tentative de suicide que rien n'explique et qui a vivement surpris et affligé les nombreux amis de cet excellent officier.

M. le Dr François, décédé subitement à Montpellier, à l'âge de 43 ans. — M. le Dr Henri Lallemant, décédé à Dieppe ; les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Godard, à Rouen.

M. Leyret un de nos plus anciens et des plus notables colons de l'Indo-Chine, à qui on doit la construction *de l'hôpital militaire d'Hanoï*.

Un cocher était arrêté sur le boulevard Montmartre par un jeune homme, qui se faisait conduire à une salle de bal du Quartier latin. Arrivé à destination, le cocher avertit son client. Celui-ci ne répondit pas ; il semblait dormir. Le cocher descendit, secoua le jeune homme qui ne remua pas plus que s'il était mort. Effrayé, il appela les gardiens de la paix. On transporta le jeune homme dans une pharmacie voisine. « C'est bizarre, dit le pharmacien. On ne peut pas le réveiller. Je ne sais ce qu'il a ». M. le commissaire de police du quartier fut alors averti ; il ordonna le transfert immédiat à l'hopital de la Pitié. Lorsqu'on y arriva, l'interne de service reconnut que le jeune homme était mort. Dans ses poches, étaient des cartes au nom de Alazard, étudiant en médecine. Mais, comme ces cartes ne portaient pas d'indication de domicile, on dut faire diriger le cadavre vers la Morgue. L'interne n'a pu établir quelle était la cause de cette mort subite et il a fait donner connaissance de cette mort au secrétariat de la Faculté de Médecine.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 24 au 29 décembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 24.* — 2e (Doctorat, N. R., salles n° 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Desgrez ; Gley (censeur).— 3e (1re partie, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Rémy, Delbet, Lepage; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) ; MM. Segond, Mauclaire, Legueu ; Hayem (censeur).— 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Lejars, Sebileau.— 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry; Walthier.

Mercredi 26. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Tillaux, Poirier, Sebileau ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Retterer, Hanriot : Ch. Richet (censeur), Heim.— 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker : MM. Reynier, Lejars, Delbet; Delens (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Segond, Mauclaire.— 5e (Doctorat, 2e pertie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Méry ; Gaucher.— 3e (Doctorat, oral., 1re partie, A. R.): MM. Walther, Varnier, Legueu.

Jeudi 27. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Quénu, Thiéry, Hartmann; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, oral, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Berger, Campenon, Wallich ; Gautier (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Chauffard, Letulle, Roger.— 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Proust, Gilbert, Ménétrier ; Chassevant.

Vendredi 28. — 2e (Doctorat, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Richet (Ch.), Rémy, André ; Gariel (censeur).— 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz; Desgrez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Delens, Walther, Mauclaire ; Reclus (censeur).— 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Brissaud, Teissier, Méry ; Letulle.— 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant.

Samedi 29.— (Dissection, Ecole pratique) : MM. Richelot, Poirier, Faure ; Epreuve pratique.— 2e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Blanchard, Gley, Desgrez ; Chauffard (censeur).— 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Joffroy, Achard, Dupré : Ménétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Schwartz, Hartmann; Proust (censeur).— 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Troisier, Vaquez; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Wallich ; Campenon (suppléant).

Thèses. — *Lundi 24.* — M. Rorderie : *Essai sur les indications thérapeutiques dans les appendicites non spécifiques ;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Leprince : *Contribution à l'étude de la main-bote congénitale;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Coste : *Etude de quelques cas rares d'hématomes de fosse iliaque droite ayant simulé l'appendicite ;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Gantois : *De l'extirpation précoce dans les synovites tuberculeuses;* MM. Pinard, Tillaux, Varnier, Legueu.

Mercredi 26. — M. Vignat : *Contribution à l'étude de la méthode Cerny-Trunecek ;* MM. Fournier, Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz. — M. Guny : *De la douleur des orteils dans la fièvre typhoïde;* MM. Brissaud, Fournier, Gilles de la Tourette, Wurtz.

Jeudi 27. — M. Ferrier : *Odontocie et Ostéocie;* MM. Guyon, Le Dentu, Faure, Wurtz. — M. Harauchipy : *Hydrorrhée nasale ;* MM. Le Dentu, Gyon, Faure, Wurtz. — M. G. Saint-Maurice : *De la méthode de l'eau camphrée pour la mesure de l'odorat. Quelques-unes des applications cliniques et scientifiques ;* MM. Mathias-Duval, Dieulafoy, Retterer, Thiroloix. — M. Chauveau : *De la balnéation froide dans la fièvre typhoïde des enfants;* MM. Dieulafoy, Mathias-Duval, Retterer, Thiroloix.— M. Semeril : *Du rôle du plexus rénal dans la pathogénie de l'œdème brightique et de quelques symptômes des néphrites ;* MM. Debove, Budin, Charrin, Marfan.—M. Guilbert : *Contribution à l'étude de la respiration stridoreuse chez les nouveau-nés ;* MM. Debove, Budin, Charrin, Marfan. — M. Legier : *Contribution à l'étude de la mortalité infantile; sous titre : Les lois ac-*

tuelles ne protègent pas toujours suffisamment l'enfant en bas âge ; MM. Budin, Debove, Charrin, Marfan.

Vendredi 28. — M. Morin : *Etude sur un procédé simple de gastrotomie ;* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet. — M. Orion : *Traitement de la septicémie gazeuse par l'oxygène (gaz oxigène et eau oxygéniée) ;* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet. — M. Salmon : *De l'analgésie par les injections sous-arachnidiennes de cocaïne applications à la chirurgie des voies urinaires ;* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet.

NOMINATIONS. — M. le Dr BRISSAUD, professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de pathologie médicale à cette Faculté.

Faculté de Médecine de Lille. — Un banquet a eu lieu récemment à Lille en l'honneur de la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur de M. le Doyen de la Faculté, M. le Dr LAPERSONNE. Au dessert, nombreux toasts : A citer ceux du Président du banquet, M. le Pr FOLET ; celui des agrégés par CARLIER ; celui de l'Ecole d'Amiens par M. MOULONGUET ; celui de la Presse par M. COMBEMALE, etc.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Pr MAIRET est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr L. SPILLMANN est nommé chef de clinique médicale, et M. le Dr G. GROSS, chef de clinique chirurgicale.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr ODDO, suppléant, est chargé, pendant l'année scolaire 1900-1901, d'un cours de pathologie médicale et de pathologie générale.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. L.-A. MARTIN, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicae.l

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. le Dr DECAMPS, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie médicale pendant la durée du congé accordé à M. Trépant (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Médecine d'Angers. — Un Concours s'ouvrira, le 6 novembre 1901, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaire s de physique et de chimie à l'Ecole de Médecine d'Angers.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Un arrêté pris par le Ministre de l'Instruction publique, sur le rapport de M. Edmond Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, crée dans cet établissement un laboratoire des Hautes études.

Les Femmes Médecins. — *Bourses de Doctorat.* — Le ministre de l'Instruction publique vient d'accorder un certain nombre de bourses de doctorat près les Facultés de Médecine. Dans le nombre des bénéficiaires, nous remarquons : A la Faculté de Paris, Mlle Dechaux ; à la Faculté de Montpellier, Mlle Vinsonneau.

A l'étude du Droit les femmes préfèrent de beaucoup les sciences, la Médecine, voire... la Pharmacie. Aux quatre lauréates de nos Facultés de droit, en effet, nos Facultés des Sciences opposent deux doctoresses et cinquante-quatre licenciées ; nos Facultés de Médecine, cent trente et une doctoresses, et nos Ecoles de pharmacie, deux pharmaciennes de première classe et onze de seconde classe. Sur un total de deux cent onze... femmes savantes en France, les Françaises sont seulement au nombre de soixante.

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Mutations.* — M. PETIT va à la Charité, M. RICHARDIÈRE aux Enfants-Malades, M. MARFAN à Trousseau, M. WURTZ aux Ménages, M. DALCHÉ à la Pitié, M. KLIPPEL à Debrousse, M. TOUPET à Sainte-Périne, MM. BARBIER et JEANSELME à Hérold.

Assistance publique de Paris. — Par décret, en date du 20 novembre 1900, rendu sur le rapport du ministre des Finances, les biens possédés par les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris sont exemptés de la taxe annuelle d'accroissement édictée par la loi du 16 avril 1895.

Sanatoria pour tuberculeux en Belgique. — Georges Brugmann, philanthrope belge, a légué à la Commission des hospices de la ville de Bruxelles une somme de 500,000 fr. pour la construction d'un sanatorium pour tuberculeux, plus un capital de 4,400,000 fr. à placer en rente belge 3 p. c., dont le revenu doit servir à l'entretien du nouvel établissement hospitalier.

Asiles de Bruxelles. — M. G. Brugmann a affecté une somme importante au développement de la *Maison pour Convalescents* (hommes) de Linkebeek, dont l'installation est son œuvre. De plus, il a consacré un capital à la création d'une *Maison pour Convalescentes*. L'ensemble des donations et legs faits par lui peut être évalué à plus de 9,000,000 de francs.

Sociétés et Congrès.

Union générale des Syndicats médicaux de France. — Les Syndicats médicaux sont convoqués le dimanche 27 janvier 1901 pour élire leur représentant au Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels, en remplacement de M. Poullot, démissionnaire.

Société contre l'abus du Tabac. — Le Conseil d'administration de la Société contre l'abus du tabac vient de procéder à l'élection de son bureau pour 1901. Ont été élus : Président, M. Decroix ; vice-présidents, MM. le général Lespieau, le docteur MAGNAN, Petitbon et le colonel

Schuhler ; secrétaire général, le docteur Georges Petit ; secrétaire général adjoint, le docteur Lucien Bertherand ; secrétaire pour l'étranger, M. Milne de Roussan ; secrétaire des séances, MM. Blampain, Duchesne-Fournet, Gautier et le Dr Kortz ; trésorier, M. Auzoux ; archiviste, M. Raveret.

Ligue nationale contre l'Alcoolisme.— Cette Ligue a tenu à l'Hôtel des Sociétés savantes son assemblée solennelle pour la distribution de ses récompenses. M. le Dr Philbert, secrétaire général, a ouvert la séance par la lecture du compte moral de l'œuvre. Il a signalé les progrès accomplis au cours de l'année par la Ligue en particulier et, en général, par la lutte contre l'alcoolisme. Il a cité les mesures prises par les ministres de la Guerre et de la Marine pour supprimer le débit de l'alcool dans les cantines ; par le ministre de l'Instruction publique pour « donner à l'enseignement antialcoolique dans les écoles primaires une place officielle au même titre que la grammaire et l'arithmétique ». Il a rappelé le projet de loi sur la limitation du nombre des cabarets, qui a été élaborée au sein de la Ligue et que plus de 20 Conseils généraux, dans leur dernière session d'août, ont appuyé d'un vœu formel au Sénat, qui en est saisi. Il a montré le corps médical prenant la tête de cette croisade contre un poison qui menace la santé publique. Partout cette croisade s'organise, le pays sent de plus en plus nettement le danger que lui fait courir le fléau en l'atteignant dans les sources mêmes de la vie. La séance s'est terminée par la proclamation des récompenses attribuées à ceux qui ont servi la cause de l'anti-alcoolisme par leur propagande, comme le Dr Loiseau. Envoyer les adhésions au Dr Philbert, 34, boulevard Beaumarchais.

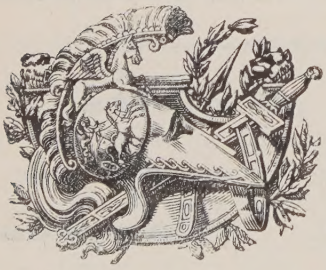

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Inspectorat Général.* — M. Le médecin inspecteur Boisseau, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée, est promu au grade de médecin inspecteur général et nommé président du Comité technique de Santé, en remplacement de M. Dujardin-Beaumetz, passé dans le cadre de réserve.

Le successeur du Dr Dujardin-Beaumetz est âgé de soixante ans. Ancien professeur agrégé du Val-de-Grâce, hygiéniste des plus distingués, il a dirigé pendant près de dix années les services sanitaires du 6e corps d'armée. Les nombreux généraux qui se sont succédé depuis 1890 dans notre région frontière de l'Est ont apprécié son activité et sa compétence.

Quant à M. Dujardin-Beaumetz, Médecin inspecteur général du service de santé depuis le 18 avril 1895, il est atteint par la limite d'âge après une carrière heureuse. Frère du député de l'Aude, cousin du regretté membre de l'Académie de Médecine, M. Dujardin-Beaumetz a dû sa fortune à sa vigueur, à son endurance et à ses talents d'organisateur, que la campagne du Tonkin a surtout mis en relief. Ses hautes fonctions lui ont permis d'aiguiller la médecine militaire dans une voie diversement appréciée par les chefs de l'armée : les uns ont trouvé qu'il avait exagéré le rôle administratif du médecin aux dépens de ses devoirs de praticien ; les autres l'ont encouragé à poursuivre la militarisation d'un personnel dont la valeur, le dévouement, et par là même l'indépendance de caractère, ont une tendance à s'affirmer. Tous ont rendu hommage aux convictions sincères de l'ancien chef de la 7e direction, du doyen du corps de Santé militaire, qui a été fait grand officier de la Légion d'honneur le 14 juillet dernier.

Service de Santé de la Marine. — *Historique.* — Signalons une magistrale étude que M. le Dr Corre vient de consacrer à *l'Ancien corps de la Marine*, à ses origines et à son évolution. — M. le médecin de deuxième classe Lallemant, du cadre de Brest est appelé à servir à la prévoté des forges de la Chaussade à Guérigny, en remplacement de M. le Dr Buffon.

Médecins sanitaires maritimes.— A la suite des examens passés à la Direction de la Santé, les docteurs suivants ont été inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes. MM. Aubouy, Berre, Bonnet, Bourguignon, Bourlier, Calmettes, Cany, Catanéi, Cavalié, Gal, Gorde, Médard, Paravicini, Porcheron, Serres, Veillon, Vial.

Service de Santé des Colonies. — Par décret en date du 22 novembre 1900. M. Lhomme, médecin auxiliaire des colonies, a été nommé au grade de médecin de 2e classe pour compter du 1er novembre 1900. Par décret en date du 28 novembre, sont nommés : 1° Au grade de médecin principal, au choix, M. Le Ray, médecin de 1re classe ; à l'ancienneté, M. Renaud, médecin de 1re classe ; au choix, M. Pinard, médecin de 1re classe ; 2° Au grade de médecin de 1re classe, à l'ancienneté, M. Spire, médecin de 2e classe ; à l'ancienneté, M. Mauras, médecin de 2e classe ; au choix, M. Bouffard, médecin de 2e classe.

Campagne Anglo-Boer. — *Pertes anglaises.* — Le War office communique à la Presse le relevé total des pertes anglaises à la date du 1er décembre. Voici ce relevé : Tués à l'ennemi : 311 officiers ; 3,018 sous-officiers et soldats. Morts de leurs blessures : 4 officiers, 59 sous-officiers

et soldats. Prisonniers : 14 officiers, 236 sous-officiers et soldats. Prisonniers morts en captivité : 4 officiers, 92 sous-officiers et soldats. Morts de maladie : 163 officiers, 6,566 sous-officiers et soldats. Morts à la suite d'accidents : 4 officiers, 176 sous-officiers et soldats. Rapatriés comme invalides : 1,551 officiers, 35,548 sous-officiers et soldats. Total des pertes ; 49,728 officiers, sous-officiers et soldats. Ce chiffre ne comprend pas les malades ou les blessés actuellement en traitement dans les hôpitaux du sud de l'Afrique. Sur les 49,728 hommes rentrant dans le total général des pertes, le chiffre des morts est de 575 officiers et de 10,804 sous-officiers et soldats décédés dans le sud de l'Afrique et de 4 officiers et 231 sous-officiers et soldats décédés en Angleterre après y avoir été rapatriés.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 49e semaine, 898 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (897) et sensiblement moindre que la moyenne ordinaire des semaines de décembre (947). La fièvre typhoïde a causé 11 décès (au lieu de 10 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins reste également stationnaire (57 au lieu de 55). La variole a causé 14 décès (au lieu de 17 pendant la semaine précédente). Mais, d'autre part, le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à augmenter (132 au lieu de 109 pendant la semaine précédente et au lieu de 74 antérieurement). La rougeole a causé 2 décès (la moyenne est 7) ; la scarlatine 4 ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 10. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. 3 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 10 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 489 mariages. On a enregistré la naissance de 1,110 enfants vivants (569 garçons et 541 filles), dont 792 légitimes et 318 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Epidémie de Variole. — *Paris.* — Le préfet de police a fait afficher un avis indiquant aux habitants les lieux où ils pourront se faire vacciner gratuitement ainsi que les heures auxquelles ils pourront se présenter en ces endroits.

Ces services de vaccination gratuite fonctionnent dans la plupart des mairies et des hôpitaux, ainsi que dans certains gymnases ou écoles.

Hygiène de la Colonisation. — Sur la proposition du comte d'Agoult, le texte suivant a été adopté au Congrès des Travaux publics : Que le *principe d'Hygiène* suivant soit adopté par la colonisation française. Pour éviter le gaspillage des vies humaines, la colonisation d'un pays neuf doit débuter par quelques travaux d'assainissement ; des organes compétents, reliés aux Instituts scientifiques d'Europe, doivent décider des travaux de défense contre les infections locales permanentes en même temps que de tous ceux qui deviennent nécessaires contre les fléaux épidémiques.

Hygiène sociale. — Les Conférences de M. le Pr Duclaux sur l'*hygiène sociale* à l'Ecole des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, ont lieu tous les samedis, à cinq heures et demie, et non tous les lundis, comme cela a été annoncé par erreur.

Les Bouchers dans les constatations médico-légales. — M. le Dr Socquet, médecin-légiste, chargé d'examiner les débris sanglants du jeune homme coupé en morceaux trouvés faubourg Saint-Denis et rue des Plâtrières, a été interviewé par un journal du soir sur la question de savoir s'il était possible de déterminer quel jour l'assassinat a été perpétré ; il a répondu : « Cela serait assez difficile. Il y a quelques années un cas identique s'est présenté. Deux *étudiants en médecine* avaient tué une vieille femme, découpé son cadavre et expédié les morceaux dans une caisse en gare du Mans. Lorsque le crime fut découvert, la police était aussi embarrassée que maintenant. On ignorait complètement à quelle date le crime avait été commis : le jour même de l'expédition par le chemin de fer ou plusieurs jours avant ? Les médecins ne pouvaient se prononcer, mais des *bouchers* auxquels les morceaux furent montrés affirmèrent que la mort remontait au moins à quatre jours avant l'envoi au Mans. C'était un précieux renseignement qui aida puissamment à la découverte de l'identité de la victime et, par suite, à l'arrestation des assassins. Je crois qu'aujourd'hui il ne sera pas nécessaire de faire les mêmes constatations, mais peut-être devra-t-on recourir encore à l'expérience des bouchers ».

Traitement de la Lèpre. — On lit dans les journaux d'Indo-Chine que « l'Institut Pasteur établi à Hanoï vient d'expérimenter avec succès un nouveau traitement de la lèpre. Se rappelant les tentatives déjà faites dans l'Amérique du sud, il a employé le sérum d'une chèvre à laquelle on avait injecté du sang humain de lépreux. Deux malades injectés de sérum ont ressenti immédiatement une amélioration sensible. On attend de bons résulats de cette méthode.»

Les Médicaments Français en Russie. — L'importation des médicaments et des spécialités pharmaceutiques en Russie a été l'objet, à la suite de réclamations des fabricants français intéressés, d'une nouvelle réglementation dont voici les principales dispositions : 1° Le Conseil de Médecine n'examine les produits pharmaceutiques, destinés à être importés en Russie, que s'il est présenté une description détaillée des matières dont ces produits sont composés ; 2° Les médicaments composés ne sont admis à l'importation que s'ils ne contiennent aucune matière nuisible, véné-

neuse ou susceptible de se détériorer facilement ; 3° Avant de trancher définitivement la question de l'admission du médicament, le Conseil de Médecine procède à une analyse chimique, si toutefois l'importateur ne présente pas lui-même une analyse faite par un établissement compétent russe ou étranger.

Divers.

Les Médecins Donateurs. — Feu M. le Dr Nuzillat a laissé sa fortune, évaluée à 150,000 francs environ, à l'Association des employés de la Préfecture de Police.

Un ouvrage inconnu de Rabelais. — On vient de découvrir à Munich, dans le magasin d'un antiquaire nommé Rosenthal, le cinquième livre imprimé du *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais. La suscription porte : « Cinquième livre des faits et dictz du noble Pantagruel auquelz sont comprinz les grans abus et désordonnée vie de plusieurs Estatz de ce monde, composez par M. Françoys Rabelays, *docteur en médecine* et abstracteur de quinte essence. Imprimé en l'an mil cincens quarante-neuf. » On sait que l'authenticité du cinquième livre, publié en 1564, onze ans après la mort de Rabelais, avait été mise en doute par plusieurs savants. Cette découverte précise un point d'histoire depuis longtemps contesté.

Les Femmes Pharmaciens. — La première pharmacie tenue par une femme va s'ouvrir incessamment à Saint-Pétersbourg. La titulaire sera Mme Lesnewski.

L'Exercice de la Pharmacie à Paris. — La lettre suivante a été adressée par un médecin des hôpitaux au Journal le *Matin* : « Monsieur le directeur, puisque le *Matin* s'intéresse à l'hygiène et à la salubrité publiques, voulez-vous me permettre de vous signaler une œuvre excessivement utile ? Un des écueils actuels de la thérapeutique est la façon dont se fait la pharmacie. Voulez-vous faire l'expérience suivante ? Faites faire, autant que possible par un médecin peu connu, 50 ordonnances semblables. Faites-les porter, autant que possible, par quelqu'un habillé en ouvrier, chez 50 pharmaciens pris au hasard. Soumettez le tout à un chimiste. Vous serez étonné et effrayé des résultats. Publiez ces résultats et annoncez que vous allez continuer votre enquête : vous aurez rendu un immense service à la population parisienne. Veuillez agréer, etc. Docteur X... » — Demandez, en outre, à un pharmacien quelconque, à quels journaux scientifiques il est abonné : vous verrez la réponse qu'il vous fera ! — Il n'en est heureusement pas de même pour les grands fabricants de spécialités.....

Les Médecins et l'escrime. — A la dernière réunion de la salle Lambert-Janvoix, reconnu parmi les nombreux tireurs présents : les Drs de Pradel, Barret, et Henriquez.

Un médecin naturaliste. — M. le Dr Tirant est mort il y a un an au moment environ où prenant sa retraite, il venait de s'organiser en France une vie tranquille. C'était un médecin très versé dans l'histoire naturelle et qui a envoyé au Muséum de Lyon des collections remarquables de poissons, serpents. Il est resté plus de vingt ans en Cochinchine et au Tonkin.

Mariages de Médecins. — *Castration et Mariage.* — M. le Dr P... est un médecin qui a un fils (1). Or, ce fils, âgé de trente ans, a songé dernièrement à se marier. Son choix, qui s'est porté sur une artiste peintre d'origine italienne, G..., mariée avec le baron P..., mais divorcée en vertu d'un arrêt de justice de Wiesbaden, n'a pas eu l'agrément du père. M. le Dr X... a vainement tenté de dissuader son fils de contracter cette union. Ses avis n'ont pas été écoutés. Il a refusé son consentement ; on lui a fait les sommations respectueuses exigées par la loi. Au moment où les publications ont eu lieu à Paris, il a fait opposition. Mais le tribunal n'a pas eu à statuer sur cette opposition. Entre temps, les futurs époux, renonçant à se présenter devant l'officier de l'état civil parisien, sont allés se marier à Londres. M. le Dr X... ne s'est pas tenu pour battu ; il a introduit une action en nullité de mariage, en se fondant d'abord sur le fait qu'il aurait été entaché du vice de clandestinité. Abandonnant désormais ce système, il aime mieux solliciter la nullité en invoquant la jurisprudence italienne que la Cour de cassation de Turin vient de consacrer et aux termes de laquelle le divorce d'un italien, même naturalisé à l'étranger, n'est pas reconnu en Italie. Son fils, d'après lui, n'est pas valablement marié, puisqu'il s'est uni à une femme, engagée encore, suivant la loi italienne, dans les liens d'un premier mariage. Il a fait connaître qu'une des raisons qu'avait le docteur de s'opposer à ce mariage, c'est qu'il *devait être forcément stérile.*

Son fils, en effet, — qui a vu Mme G..., étendue sur une table d'opérations chirurgicales, — sait mieux que personne que, lorsqu'elle en est sortie, elle n'avait plus le droit de compter sur les joies de la maternité.

En ce qui concerne la différence d'âge, le fils a répondu qu'elle n'est point si considérable, puisque Mme G... n'a que quatre ans de plus que lui, et que d'ailleurs il est des qualités qui peuvent compenser ce léger inconvénient. Quant à l'événement, auquel fait allusion le père, en parlant de monstruosité, il n'est point tel qu'il doive « empêcher le bonheur ».

Le docteur a ajouté qu'il comptait bien se marier à l'église, et que, sur ce point, les appréhensions paternelles se pouvaient calmer. Enfin, comme son père à demandé quel besoin il a de se marier, il a fait observer en substance que la situation irrégulière qu'il aurait serait de nature à lui fermer certaines portes, ce qu'il ne veut pas. La Cour délibère.

(1) Les noms sont donnés tout au long dans le *Figaro* ; mais nous ne croyons pas devoir les répéter ici, car c'est la *thèse, qui seule est curieuse* ; et les personnalités n'ont qu'un intérêt très secondaire.

Le 20 décembre a été célébré à St-Germain-l'Auxerrois le mariage de M. le Dr Henri Voisin avec Mlle Gallet. — Récemment en l'église Notre-Dame d'Auteuil, a été célébré le mariage du Dr Galippe, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, avec Mme veuve Mathieu-Doussin. Parmi les témoins étaient, pour la mariée : M. le Pr P. Budin, professeur à la Faculté de Médecine. — M. Marie-René Savatier, docteur en médecine, épouse Mlle Marguerite-Juliette Michel.

Les Médecins dans le monde. — Nous apprenons le mariage de Mlle Madeleine Dubois, fille de M. René Dubois et petite-fille du docteur Emile Dubois, avec M. Pierre Majorelle, adjoint à l'intendance militaire. La bénédiction nuptiale a été donnée le lundi 3 décembre à l'église St-Roch.

A Foix, en la cathédrale Saint-Volusien, a été célébré le mariage de M. Germier-Montalègre, lieutenant au 15e régiment d'infanterie, avec Mlle Magdeleine Roques, fille du médecin bien connu. Parmi les témoins, M. Montalègre, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Toulouse. — Notre confrère et amie Mme la doctoresse Pokitonoff a reçu une dépêche lui annonçant la mort presque subite de sa mère en Russie. Ce deuil cruel l'a obligée, en conséquence, à décommander la fête artistique qu'elle devait donner, en son hôtel de la rue d'Armaillé, pour la pendaison de la crémaillère.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Etude sur l'influence de la durée du travail quotidien sur la santé générale de l'adulte ; par Ilia Sachmire. — Lyon, Mongin-Rusand et Cie, 1900, in-8°.

Voici les conclusions de cet important travail, inspiré par M. le Pr Augagneur, maire de Lyon. « La fatigue à la suite d'un travail physique prolongé, est un phénomène d'auto-intoxication dû aux substances engendrées par le travail lui-même. Il est infiniment probable que, dans le travail intellectuel, les phénomènes de fatigue sont également dus aux produits de régression lancés dans le torrent circulatoire. La nature de ces substances n'est pas encore déterminée. Dans la fatigue physique due aux travaux manuels trop prolongés, il y a non seulement des phénomènes de la fatigue périphérique, localisés dans les muscles et les terminaisons nerveuses, mais encore dans les centres nerveux. Un travail mental après les travaux physiques, ou inversement, des exercices physiques après un long travail intellectuel, ne peuvent servir de repos ; l'organisme humain demande alors un temps déterminé de repos absolu. Les travaux physiques mettent fortement en jeu l'appareil circulatoire ; ils élèvent la pression sanguine, augmentent considérablement le nombre de battements cardiaques. Si les efforts musculaires sont excessifs ou prolongés, ils peuvent à la longue, provoquer des modifications fonctionnelles et organiques dans le cœur, ainsi que dans les vaisseaux. L'hypertrophie et la dilatation du cœur, les phénomènes d'artério-sclérose généralisée en sont les manifestations les plus fréquentes. Il est bien probable que le travail physique excessif ou trop prolongé ralentit la circulation dans les reins et produit en quelque sorte l'anémie rénale. La morbidité et la mortalité sont beaucoup plus élevées dans les classes laborieuses. La mortalité moyenne dans la classe ouvrière comparée à celle des autres classes de la société, est élevée surtout à partir de 35-40 ans, c'est-à-dire, à l'âge où les fatigues du métier l'emportent sur l'endurance et la résistance de l'individu, quelle qu'ait été au début la puissance physique de ce dernier. Le développement corporel des ouvriers de fabriques est en retard par rapport à celui des autres classes de la société. Pour assurer une assimilation et une nutrition convenables, pour maintenir en équilibre les dépenses et les acquisitions chez l'homme qui travaille quotidiennement, il paraît physiologique de consacrer deux heures de repos pour chaque repas principal de la journée, et de ne pas prolonger chaque période de travail au-dessus de quatre heures. Les statistiques des accidents nous démontrent aussi que, dans la cinquième heure du travail, l'organisme atteint insensiblement un tel degré d'épuisement que l'attention faiblit considérablement : les accidents se produisent deux ou trois fois plus fréquemment pendant cette cinquième heure que dans les premières heures de travail. L'influence nuisible d'une longue journée de travail se répercute non seulement d'une façon immédiate sur ceux qui travaillent, mais aussi sur leur descendance, et menace la vitalité et le développement de toute la race. Le travail excessif et les longues journées sont une des causes favorisant puissamment l'alcoolisme. La limitation de la journée de travail à une durée maximum de huit heures, dans toutes les branches de l'activité humaine, et particulièrement dans toutes les industries, où aux conditions ordinaires du travail s'ajoutent des circonstances aggravantes, comme le jeune âge, le sexe féminin, les risques professionnels. les poussières irritantes, etc.., produirait les meilleurs résultats sur la santé générale et l'activité intellectuelle de la classe ouvrière, et diminuerait sa morbidité et sa mortalité ».

Cette thèse fait réellement honneur à son auteur, une femme médecin très méritante.

Bulletin Bibliographique

Charles, libraire, rue Monsieur-le-Prince, Paris :

Notes sur le traitement et la guérison de la myopie et des altérations de la vue (Procédés de M. Dion); par Dibot. — Brochure in-12, 36 pages.

Daix, 3, Place St-André, Clermont (Oise) :

Essai sur le traitement des lithiases à l'aide des courants à haute fréquence par Moutier. — Brochure in-8, 8 pages, 1899 :

Maurin, 71, rue de Rennes, Paris :

La Chirurgie doit être conservatrice. Les réformes nouvelles et la profession médicale. Dans les Universités. Les médecins sanitaires maritimes. Il faut que jeunesse se passe. Extrait de la Tribune médicale ; par Fuster. — Brochure in-8, 8 pages, 1899.

Schlaeber, 257, rue St-Honoré, Paris :

De l'Influence de la Franklinisation sur la voix des chanteurs; par Moutier et Granier. — Brochure in-8, 11 pages, 1897.

Du traitement de la Neurasthénie par l'électricité à l'aide des courants alternatifs de haute fréquence; par Moutier. — Brochure in-8, 12 pages.

Typographie Boehm, Montpellier :

Colpotomie postérieure dans les inflammations et les tumeurs des annexes de l'utérus; par Leivov. — Brochure in-8, 12 pages.

Fièvre gastro-intestinale, par Abrachkevitch et L. Fuster. — Brochure in-8, 12 pages.

De l'anesthésie générale ; par Fuster. — Brochure in-8°, 12 pages, 1898.

Stoomdruk Van Mastrigt et Verhoeven, Arnhem :

Een Stem Die Gehoor Vraagt ; par Bruns. — Brochure in-12, 16 pages.

Doin Octave, 8, place de l'Odéon, Paris :

Les sanatoriums dans la cure de la tuberculose ; par Guelpa. — Brochure in-12, 12 pages, 1899.

Dupont Paul, 4, Rue du Bouloi, Paris :

Sanatorium de Chanteloup, près Lagny. Brochure in-12, 3 pages.

Le crachoir de poche ; par Guelpa. — Brochure in-12, 4 pages, 5 figures 1899.

Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris :

Contributions à la géographie médicale de l'archipel malais ; par Tschudnowsky. — Volume in-8°, 75 pages, 1899.

Association Typographique, 12, rue de la Barre, Lyon :

L'Indice céphalique des épileptiques ; par Mayet. — Brochure in-12, 102 pages, 1899.

Institut de Bibliographie, 93, Boulevard St-Germain, Paris :

Table des matières de la chirurgie du foie et des voies biliaires; par Pantaloni. — Brochure in-8°, 30 pages. — Chirurgie de l'estomac. Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, 1er octobre 1899 ; par Pantaloni. Brochure in-8°, 40 pages et 5 figures.

J. B. Baillière, 19, Rue Hautefeuille, Paris :

Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1900 ; par Bocquillon-Limousin. — Brochure in-12, 350 pages, 1900 :

O. Doin, 8, Place de l'Odéon, Paris :

Travaux de la clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez ; par J. Moure. — Brochure in-8°, 1899, 20 pages.

E. Adeline, 16, rue Froide, Caen :

La séméiotique des urines au temps de Louis XIV ; par Marais Henry. — Brochure in-8°, 8 pages, 1899.

Delord Boehm et Martial, Montpellier :

La dissociation dite syringomyélique des sensibilités ; par Gibert. — Brochure, in-8°, 50 pages, 1899.

Allier, 26, Cours Saint-André, Grenoble :

La Nutrition dans la Tuberculose ; par Berlioz. — Brochure in-8°, 1899, 31 pages.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro, soit près de quarante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique, Pharmacie, et Matière médicale.	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Transformée (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 619.